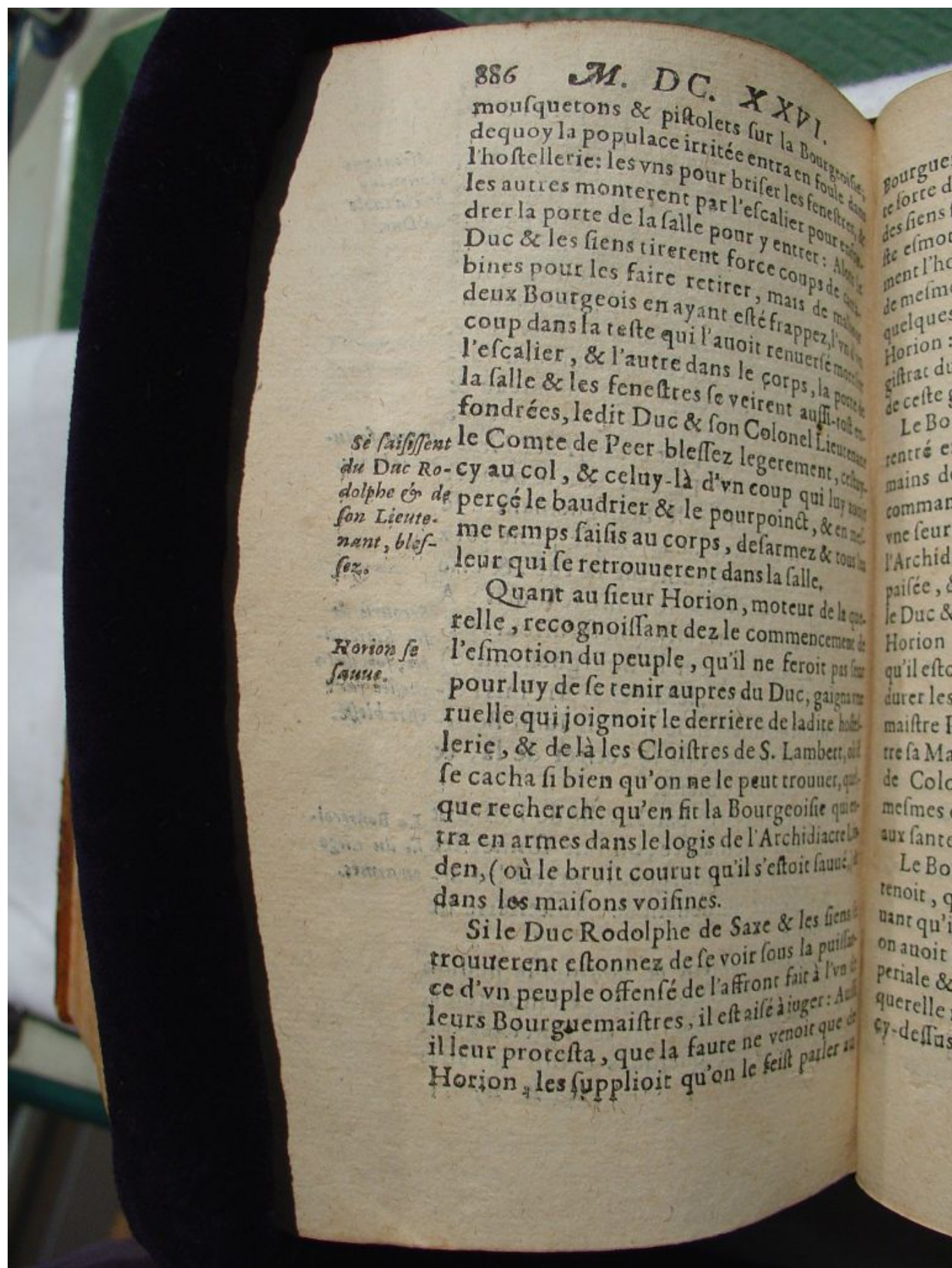
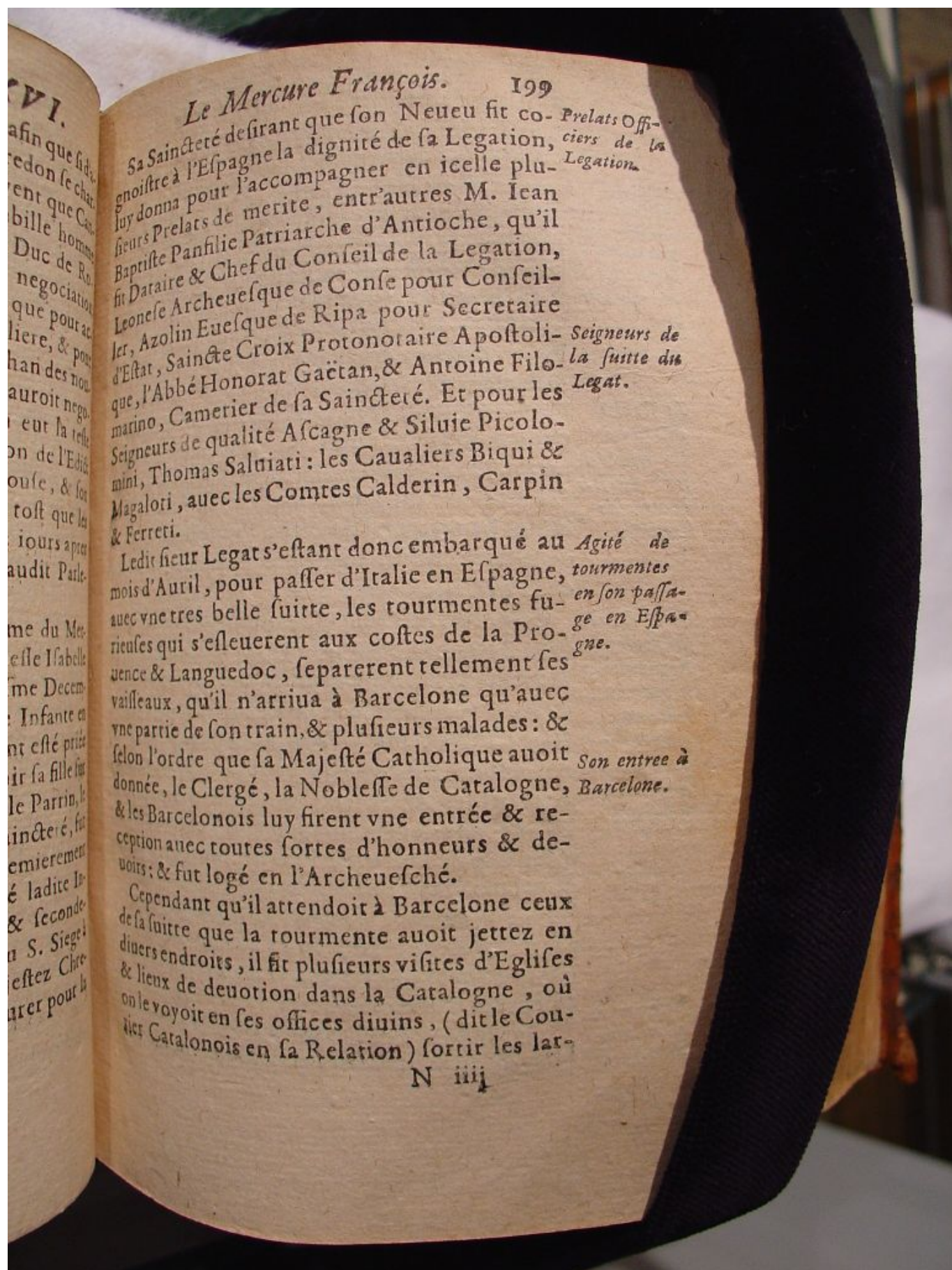


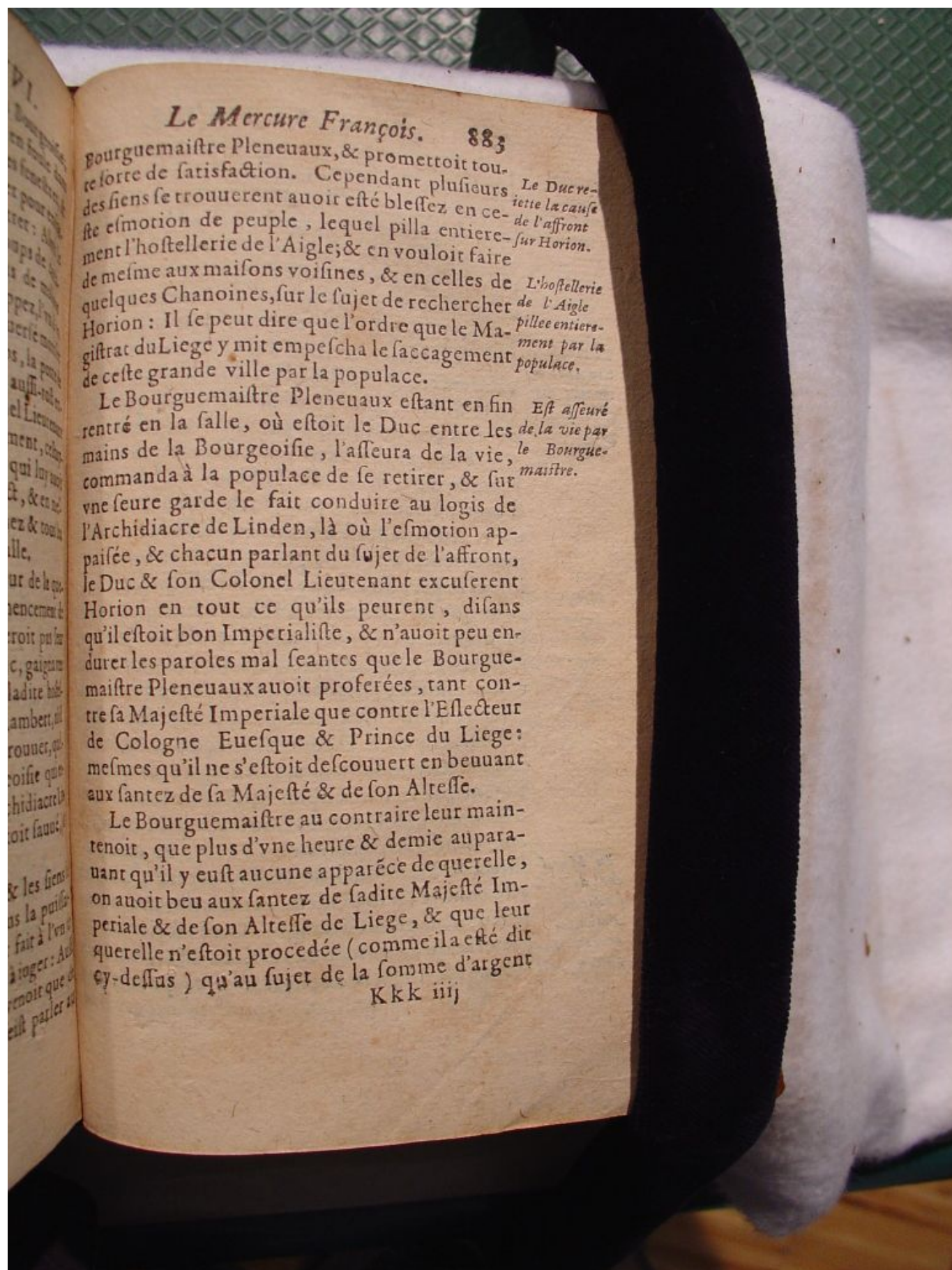
1626_886.jpg



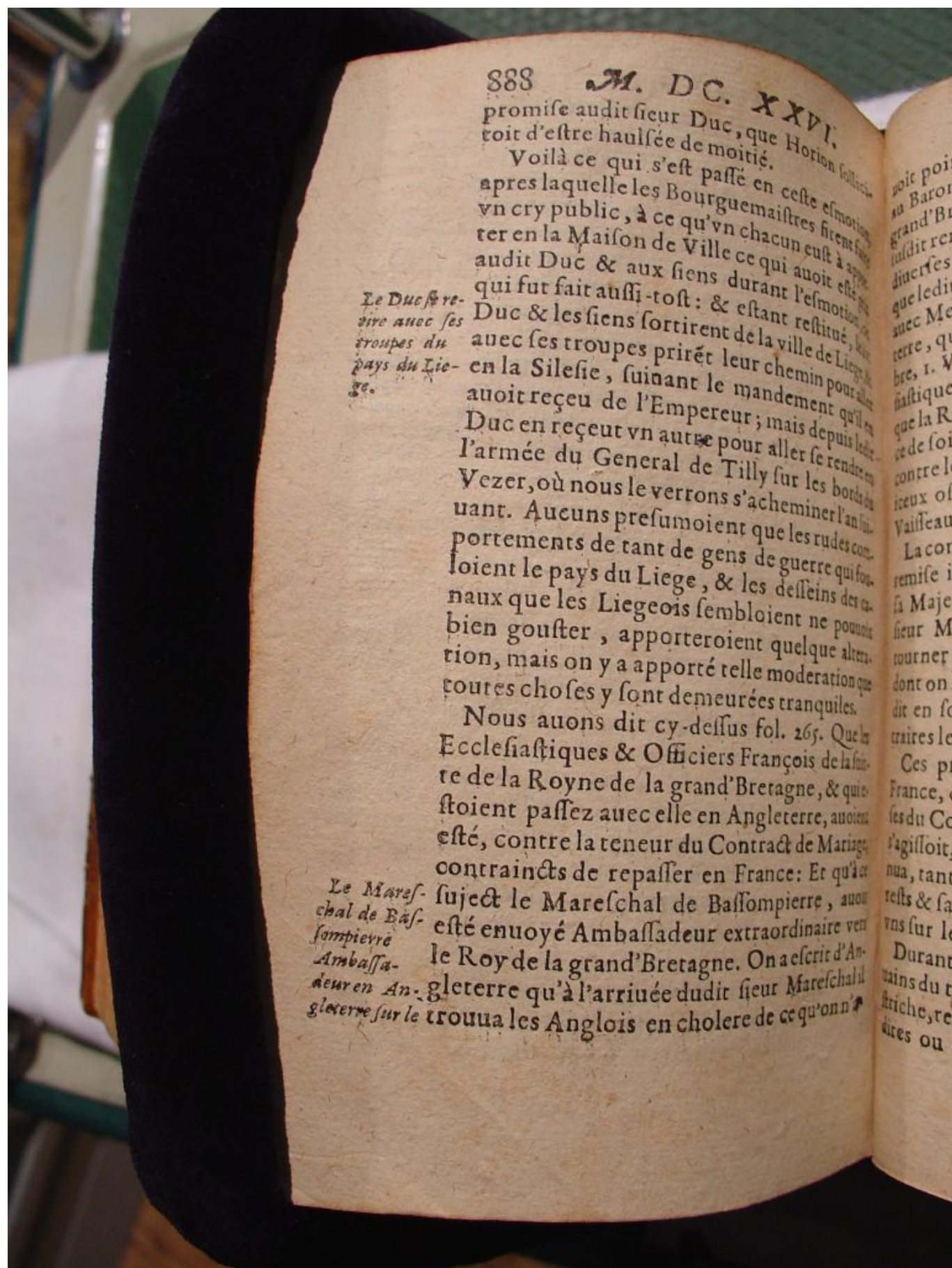
1626_199.jpg



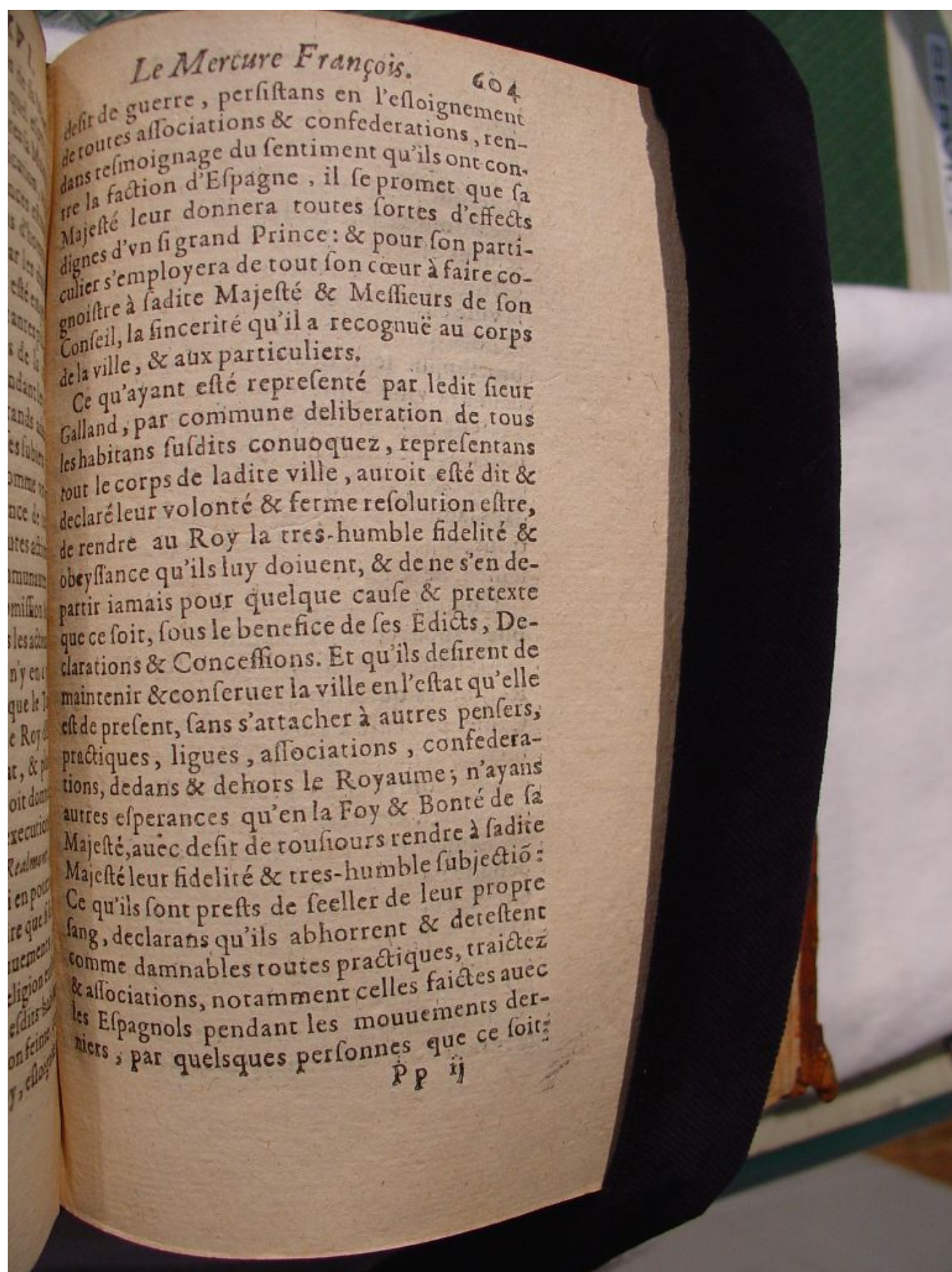
1626_887.jpg



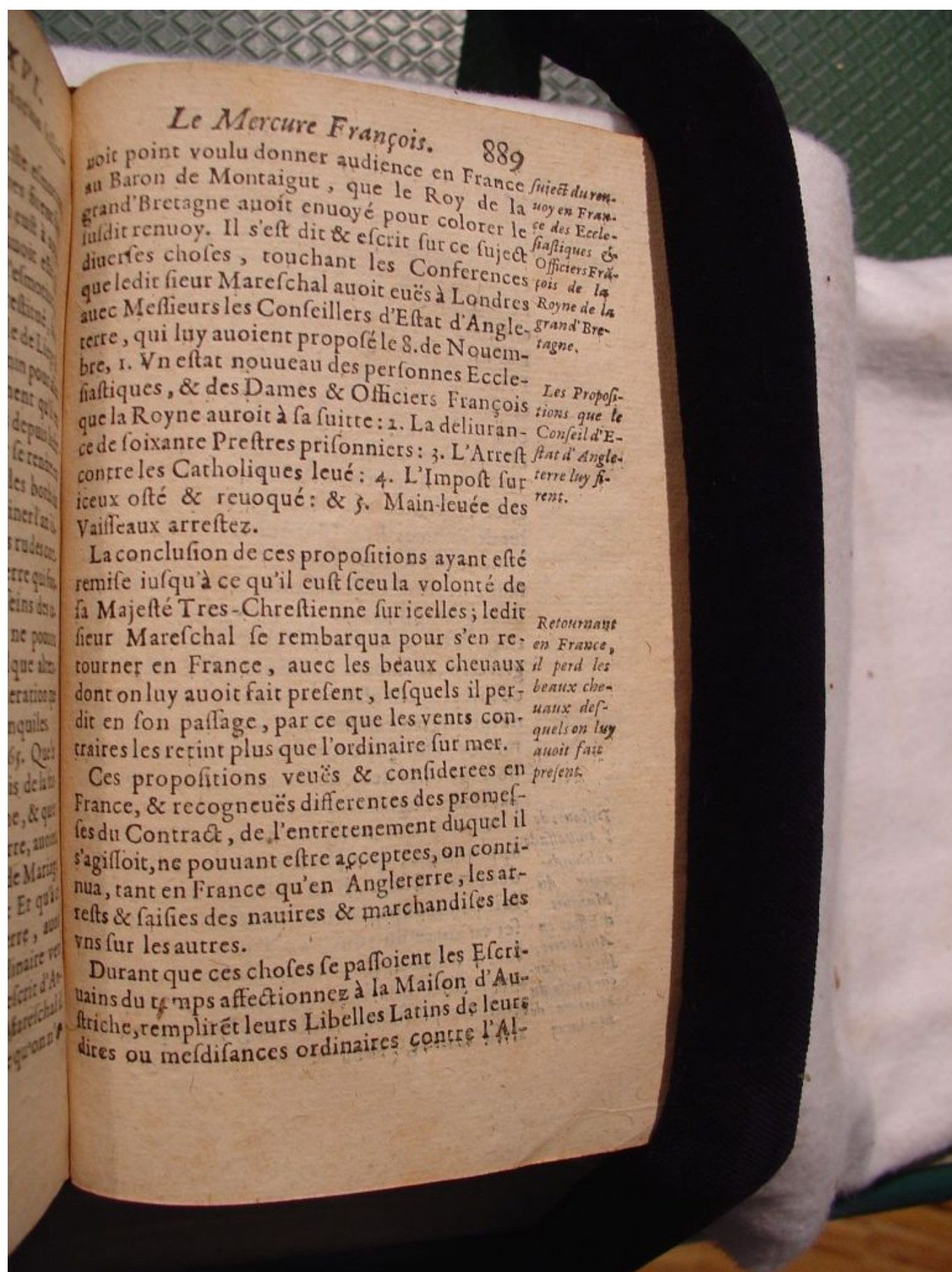
1626_888.jpg



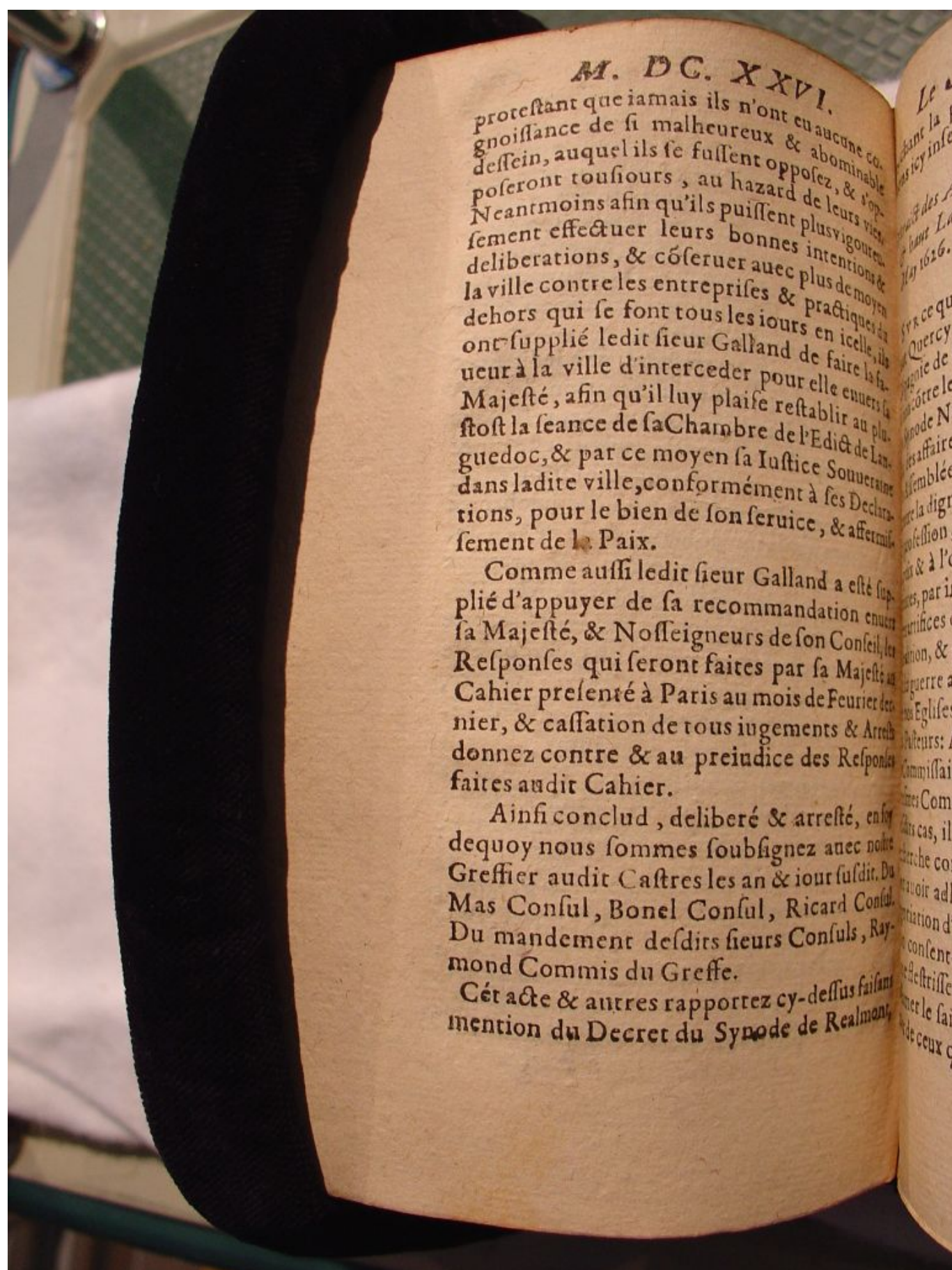
1626_604_1.jpg



1626_889.jpg



1626_604_2.jpg



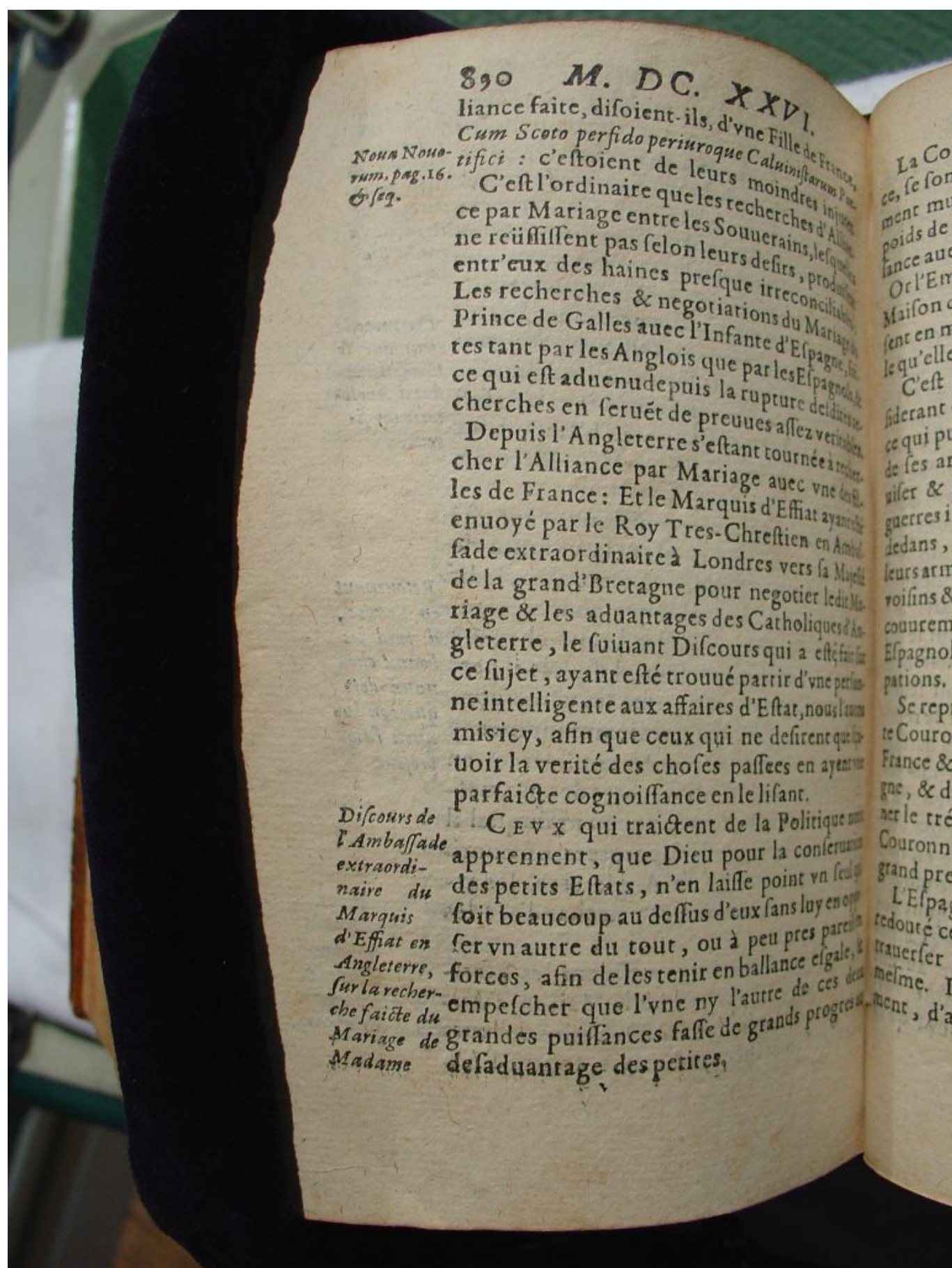
M. DC. XXVI.
 protestant que iamaïs ils n'ont eu aucune co-
 gnoissance de si malheureux & abominable
 dessein, auquel ils se fussent opposez, & s'op-
 poseront tousiours, au hazard de leurs vies.
 Neantmoins afin qu'ils puissent plus vigoureu-
 sement effectuer leurs bonnes intentions &
 deliberations, & cōseruer avec plus de moyen
 la ville contre les entreprises & pratiques d'a-
 dehors qui se font tous les iours en icelle, ils
 ont supplié ledit sieur Galland de faire la sa-
 ueur à la ville d'interceder pour elle enuers sa
 Majesté, afin qu'il luy plaise restablir au plu-
 tost la seance de sa Chambre de l'Edit de Lan-
 guedoc, & par ce moyen sa Iustice Souueraine
 dans ladite ville, conformément à ses Decla-
 rations, pour le bien de son seruice, & affermi-
 sement de la Paix.

Comme aussi ledit sieur Galland a esté sup-
 plié d'appuyer de sa recommandation enuers
 sa Majesté, & Nosseigneurs de son Conseil, les
 Responces qui seront faites par sa Majesté au
 Cahier présenté à Paris au mois de Feurier der-
 nier, & cassation de tous iugements & Arrests
 donnez contre & au preiudice des Responces
 faites audit Cahier.

Ainsi conclud, deliberé & arresté, en soy
 dequoy nous sommes soubsignez avec nostre
 Greffier audit Castres les an & iour susdit. Du
 Mas Consul, Bonel Consul, Ricard Consul.
 Du mandement desdits sieurs Consuls, Ray-
 mond Commis du Greffe.

Cét acte & autres rapportez cy-dessus faisant
 mention du Decret du Synode de Realmon-

1626_890.jpg



1626_891.jpg

Le Mercure François. 891

La Couronne de l'Empire, & celle de France, se sont longuement données cet empeschement mutuel : car l'une eust sans le contrepoids de l'autre, emporté & attiré à son obéissance avec facilité le reste de la Chrestienté.

Or l'Empire estant tombé aujourd'huy dans la Maison d'Autriche, celle de France tient à présent en mesme equilibre ceste Maison nouvelle qu'elle a fait par le passé celle de l'Empire.

C'est pourquoy la Maison d'Autriche considerant qu'il n'y a à présent que celle de France qui puisse arrester beaucoup l'aduancement de ses armes, fait tout ce qu'elle peut pour diuiser & partager les François de factions & guerres intestines, afin que les empeschant au dedans, ils ne puissent commodément porter leurs armes au dehors, pour le secours de leurs voisins & Alliez, & encores moins pour le recouurement des Royaumes & Estats que les Espagnols ne retiennent sur eux que par usurpations.

Se representant encores que la plus puissante Couronne en la Chrestienté apres celle de France & d'Espagne est celle de la grand Bretagne, & de telle consequence qu'elle peut donner le trébuchant en faueur de l'une des deux Couronnes à laquelle elle se sera jointe au grand prejudice de l'autre.

L'Espagne a pour ceste raison grandement redouté ceste alliance avec la France, & pour la trauerser fait semblant de la rechercher elle-mesme. Je dis qu'elle a fait semblant seulement, d'autant qu'elle n'a peu par raison d'Edicier.

Sœur du Roy avec le Prince de la grand Bretagne, à présent Roy.

Pourquoy la Maison d'Autriche, tant en Allemagne qu'en Espagne, fait tout ce qu'elle peut contre la Couronne de France.

Pourquoy elle a fait semblant de rechercher l'alliance par Marriage avec la Maison de la grand Bretagne, & pourquoy elle ne la pouuoit contracter sans se prouuer.

1626_892.jpg

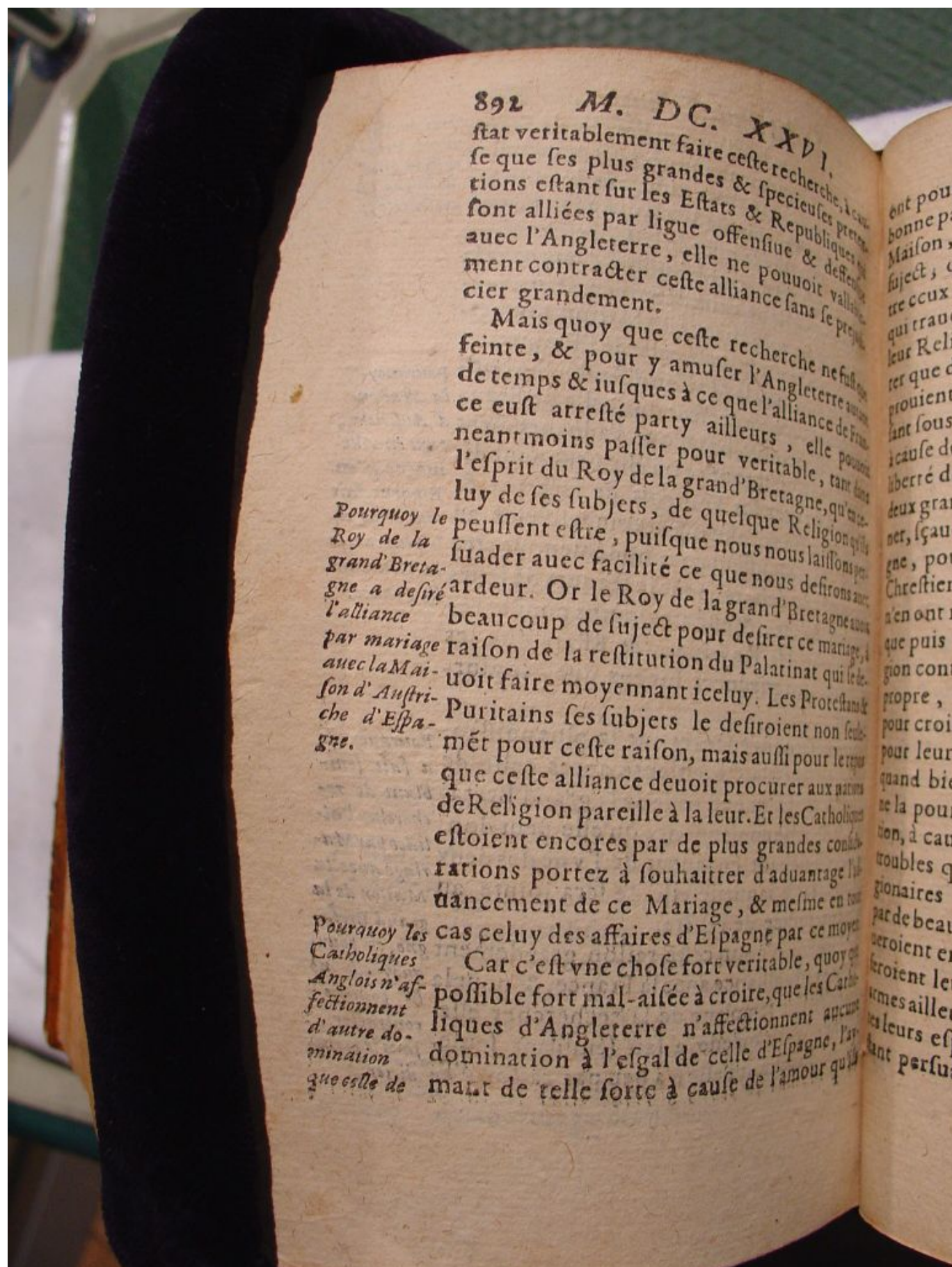


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan